

# Comité de Suivi des rythmes scolaires

## Compte-Rendu Réunion du 27 janvier 2015

### Présents :

Nadia OUED – SALEM, Maire – Adjointe déléguée à l'action éducative et périscolaire  
Guy BRESSAN, DGA Mairie de Bourg-en-Bresse  
Azzedine EL AOUNI, Mairie de Bourg-en-Bresse, responsable périscolaire.

Françoise CLISANT, Directrice école Carnot  
Richard BOURDIN, Directeur école Baudin

Jean-Pierre BLANC, Inspecteur Éducation Nationale Bourg 3  
Gérard ANTRIEUX, DDEN Bourg-en-Bresse  
Danièle FAVRE, DDEN Bourg-en-Bresse

Mathilde VERON GOYET, association Parents d'élèves École des Dîmes  
Bouchra BOURAS, Déléguée parents d'élèves Charles Péguy  
Clarisse HALIMARI, Trésorière association parents d'élèves Charles Robin  
Olivia LOGEREAU, Parent d'élèves Charles Robin  
Isabelle CONVERT, parent d'élèves école des Dîmes

Excusé : Youssef ZOUBIR, Mairie de Bourg-en-Bresse, responsable service Action Éducative

- **Mme Ouled Salem accueille les participants à ce comité de suivi , l'objectif étant de faire le point sur l'adaptation des horaires réalisée depuis la rentrée et ces conséquences**

Pour mémoire, évolution des horaires de l'après-midi

Septembre 2013: 14h00 – 16h15

Depuis septembre 2014 : 13h45 – 16h00

Globalement les horaires donnent satisfaction.

Retours positifs des Conseils d'école

on constate une augmentation importante de la fréquentation des services périscolaires:

- + 28 % sur les garderies du soir
- + 27 % sur les études surveillées

À noter également une augmentation de la fréquentation des garderies du matin (+ 20 %), de la restauration (+ 7 %, soit 130 repas par jour) et l'augmentation de l'offre du service Action Éducative au niveau des ateliers (90 ateliers /semaine pour le 1er trimestre, 95 ateliers / semaine pour le 2ème trimestre) , 860 enfants inscrits dans ces ateliers (+ de 1 000 places étaient disponibles)

Les garderies sont payantes, les ateliers et les études sont gratuites.( L'accompagnement éducatif financé ou organisé par l'Éducation Nationale dans les écoles RRS imposait cette gratuité).

Un travail sur la qualité des animations proposées en garderie a été initié depuis deux ans.

- Formation de 45 personnes (5 journées)
- Mise à disposition de matériel pédagogique attractif
- Adaptation de locaux aux effectifs lorsque cela est possible. Compte tenu de la forte fréquentation des garderies, les locaux ne sont pas toujours suffisants.

Madame CLISANT pose la question de la reconnaissance du personnel périscolaire au sein des écoles.

Travail à faire entre les équipes enseignantes et ces agents péri-scolaires, chacun dans ses fonctions.

Invitation aux Conseils d'école ?

Importance du poste de Référent

Pour ce qui est des études, on note une forte hausse des inscriptions d'élèves en CP et CE1. Certaines études ont du être doublées . La Ville gère ce dispositif sur 8 écoles, les enseignants sur les 8 écoles RSS.

Madame CLISANT insiste sur l'importance d'avoir des petits effectifs pour faire une réelle aide aux devoirs. Elle préconise de les proposer 2 soirs par semaine au cycle 2 et 2 soirs par semaine au cycle 3 en alternance avec les ateliers , et l'orientation des enfants vers les études par les enseignants. Sauf exception, les élèves de CP ne devraient pas être orientés vers ces études.

La gratuité peut inciter les parents à l'inscription de leurs enfants aux études mais nuit à leur engagement sur la durée (idem pour les ateliers).

La question d' un retour à des ateliers payants , si la subvention de l'Education Nationale « accompagnement éducatif » s'arrête , viendra à se poser. Le sujet ne choque pas les parents présents.

#### Constat global de Monsieur BOURDIN :

La réforme n'a pas conduit à une réduction de la présence des enfants à l'école. Certains enfants restent 44 heures par semaine au sein des locaux scolaires !

Les 5 matinées sont un confort pour les enseignants mais plus d'enfants restent le soir sur les activités ou à la garderie et les journées sont donc rallongées. Il conviendrait de mobiliser les associations sportives pour qu'elles démarrent leurs activités vers 16h30 afin de raccourcir la journée des enfants. Le problème de la disponibilité des installations sportives à cette heure se pose.

On note également un déficit de repères des enfants qui ne savent plus si ils sont sur un temps d'école et donc d'apprentissage ou sur un temps de centre de loisirs et donc d'activités plus ludiques. Il semble également que certains enfants soient plus énervés, les enseignants devant gérer des situations tendues.

La hausse de fréquentation sur le temps méridien n'était pas attendue mais ¼ h de moins ne permet pas à toutes les familles de récupérer leurs enfants.

#### Questionnement divers :

-Règles pour récupérer les enfants de maternelle à la garderie :

Il semble que la Ville soit plus exigeante que l'Éducation Nationale sur ce point en demandant une personne majeure. L'éducation Nationale impose qu'une personne soit désignée par écrit par la famille et cela peut être un frère ou une sœur. La Ville reverra son règlement sur ce point pour l'aligner sur l'Éducation Nationale.

- Bornes monétiques péri-scolaires :

Il est précisé qu'après quinze ans de bons et loyaux services, ces équipements sont en fin de vie et posent de nombreuses difficultés de maintenance.

Des réflexions sont conduites par la Municipalité pour moderniser le système et éventuellement évoluer vers un nouveau portail informatique .

➤ Le sujet reviendra dans les conseils d'écoles quand la réflexion aura abouti.

- Suppression du RRS :

Madame OULED-SALEM et Monsieur BLANC font état des discussions en cours entre le Monsieur le Maire et l'Éducation Nationale sur ce point. On reste dans l'attente des conséquences de la disparition du réseau sur Bourg-en-Bresse.

Il est convenu de l'intérêt de ce type de réunions représentatives. Ces réunions doivent être maintenues au rythme de une fois par an en début de chaque année civile.

**Guy BRESSAN**